

**LIVRET SUR L'ORIENTATION EN SECONDE**

*Lycée Paul Lapie de Courbevoie*



Mise en garde :

Ce livret a été rédigé en juin 2016 par les représentants de parents d'élèves au Conseil d'Administration du lycée Paul Lapie de la Fédération de parents d'élèves PEEP.

Les sources d'informations sont diverses, citons notamment :

- Le site de l'Onisep (onisep.fr°),
- La réunion d'information sur l'orientation en seconde qui s'est tenue au Lycée Paul Lapie le 15 février 2016, sous l'égide de M. Le Cor, proviseur.

**L'ORIENTATION EN SECONDE**  
**LYCEE PAUL LAPIE**

A peine vos enfants découvrent-ils le lycée que déjà ils doivent réfléchir et amener à maturation leur projet d'orientation !

Pour aider les parents dans cette étape importante de la scolarité de leur enfant, la PEEP a rédigé cette note qui se veut pratique.

Vous trouverez dans ce livret des indications et informations sur :

- 1) Les interlocuteurs et les sources d'informations en matière d'orientation au sein du lycée : p 4
- 2) La procédure d'orientation pendant l'année de seconde : p 5
- 3) Une présentation de certaines filières technologiques et des trois filières générales :
  - BAC ST2ID : p 6
  - BAC STL : p 7
  - BAC ST2S : p 8
  - BAC STMG : p 9
  - BAC ES : p 10
  - BAC L : p 11
  - BAC S : p 12

*Pour mieux appréhender l'incidence pratique des choix de filières vous trouverez, pour chaque filière présentée, un tableau des coefficients au baccalauréat des matières obligatoires et facultatives.*

- 4) Les options obligatoires et facultatives en première et terminale : p 13/14

## L'ORIENTATION EN SECONDE : INTERLOCUTEURS ET SOURCES D'INFORMATION

*Le contenu de ce document tient compte des éléments connus à la date de rédaction du document (juin 2016) sachant que certaines modifications pourraient intervenir ultérieurement à la publication de ce document.*

L'interlocuteur privilégié des parents reste **le professeur principal** qui évoque, avec les élèves, l'orientation lors des heures d'accompagnement personnalisé.

Le **conseiller d'orientation** reçoit les élèves mais aussi les parents sur rendez-vous.

Tous les élèves de seconde visitent **le forum des métiers** qui se tient au lycée. C'est l'occasion de poser des questions à des professionnels et de découvrir des métiers. **Tous les parents sont les bienvenus pour présenter leur métier lors de ce forum.**

Des élèves de premières et terminales du lycée passent dans toutes les secondes afin de présenter leur filière.

Une **réunion sur l'orientation** est organisée au lycée courant du mois de février. Elle est signalée sur l'outil « vie scolaire » qu'il faut consulter régulièrement. Des professeurs du Lycée Lapie présentent les filières et options proposées au sein de l'établissement. Cette réunion est l'occasion pour les parents de se renseigner, de poser des questions et de découvrir des filières moins connues.

Il est cependant recommandé aux parents de réfléchir à la question de l'orientation de leur enfant le plus tôt possible.

Enfin, parents et enfants peuvent se rendre au **CIO** (Centre d'Information et d'Orientation) **de Puteaux**.

Attention : le projet d'orientation se poursuit en première et terminale. Les choix post bac en terminale doivent être faits très tôt dans l'année. Il s'agit de **profiter des années de seconde et première pour s'informer, visiter** les salons et journées « portes ouvertes » des différents établissements d'enseignement supérieur et écoles.

**Un tableau d'affichage**, dans l'entrée du lycée, mentionne les dates et lieux de ces événements. Les élèves sont vivement incités à le consulter régulièrement.

Remarques générales :

L'orientation doit se faire en premier lieu **en fonction des intérêts de l'élève et de ses capacités**. Une orientation inadaptée, par exemple en filière scientifique, peut placer l'élève en grande difficulté.

*Il faut savoir que le dossier d'admission en « prépa » (préparation aux concours) quelle que soit la filière choisie (scientifique, littéraire ou économique) et tous les dossiers de demandes d'admission dans des filières sélectives post-bac, sont constitués des bulletins des 3 trimestres de 1<sup>ère</sup> et des deux premiers bulletins de terminale.*

*C'est donc dès le début de la première que le dossier se prépare. Le travail doit être constant tout au long de la première et de la terminale.*

*De même pour les demandes d'admission dans les écoles avec prépa intégrées, sur la base des bulletins de 1<sup>ère</sup> et de terminale l'élève peut se voir « grand classé » donc dispensé du concours.*

Enfin, le choix d'orientation ne doit pas se limiter aux filières et options offertes par le Lycée Paul Lapie.

**Des lycées proches géographiquement proposent d'autres filières et options** qui méritent d'être étudiées.

**Attention toutefois aux capacités d'accueil** réduites de certaines filières qui reçoivent prioritairement les élèves ayant effectué leur seconde dans le lycée, ce qui peut ne laisser aucune place aux élèves d'autres établissements

## LA PROCEDURE D'ORIENTATION :

Une fiche navette circule entre les parents et le conseil de classe. Elle est remise avant le conseil de classe du **2<sup>ème</sup> trimestre**. Les parents doivent préciser leurs vœux quant à la filière souhaitée. Le Conseil de classe donne son avis en fonction des souhaits et des résultats de l'élève. Il peut formuler des contre-propositions ou mettre des conditions (progrès à confirmer dans une ou plusieurs matières).

### **Au 3<sup>ème</sup> trimestre :**

- en mai, avant les conseils de classe du 3<sup>ème</sup> trimestre : il faut préparer les dossiers des filières technologiques et professionnelles qui devront être rentrés sur AFFELNET.

Attention : La **réorientation en filière professionnelle** reste l'exception pour les élèves sortant de seconde. Peu de places sont disponibles et la demande doit être validée par l'Inspection Académique.

- Après le conseil de classe du 3<sup>ème</sup> trimestre : l'inscription, pourra être validée.

Avant le conseil de classe du 3<sup>ème</sup> trimestre, la fiche navette doit à nouveau être remplie par les parents qui mentionnent leurs vœux. C'est au conseil de Classe du 3<sup>ème</sup> trimestre que la décision d'orientation est prise.

### **En cas de désaccord persistant entre les parents et l'orientation décidée en conseil de classe :**

- demander un rendez-vous au professeur principal, de préférence dès que la suggestion du conseil de classe est connue (après le conseil de classe du 2<sup>ème</sup> trimestre),

- dès la fin du conseil de classe du 3<sup>ème</sup> trimestre prendre un rendez-vous avec le Proviseur ou son adjoint et le professeur principal,

Après le conseil de classe du 3<sup>ème</sup> trimestre : un recours est possible auprès d'une commission d'appel qui siège en juin

**BACCALAUREATS STI2D**  
**(sciences et technologies de l'industrie**  
**et du développement durable)**

(Lycée de Levallois Perret entre autres)  
 (ancien bac F1-F2-F3 : productique – électronique – électrotechnique)

C'est un bac technologique à dominante scientifique.

Il comporte des enseignements transversaux importants qui ont pour but de garantir une certaine polyvalence technologique aux élèves.

4 options existent (qui ne sont pas proposées par tous les lycées) :

- matière : 1) architecture et construction, 2) innovation technologique et éco-conception (*ITEC à Levallois*),
- information : 3) systèmes d'information et numérique (*SIN à Levallois*)
- énergie : 4) énergie et environnement.

La vocation de ce baccalauréat est d'ouvrir sur des études supérieures : BTS, IUT, Universités (L1), prépa spécifiques technologiques,

En 1<sup>ère</sup> : 7 h d'enseignement technologiques transversaux (dont 5 h de TP essentiellement sur ordinateur) + 1 h de langue vivante technique.

En terminale : 9 h d'enseignements transversaux

Il faut rappeler que certaines classes de « prépa » sont réservées aux bacs technologiques

<b>Matière</b>	<b>Coefficient au bac</b>
Français (écrit : 2 + oral : 2) *	4
Histoire géo *	2
Philosophie	2
LV1	2
<i>LV2 (facultative)</i>	2
EPS	2
<b>Total coef matières non scientifiques ou non technologiques</b>	<i>14 ou</i> <b>12</b>
Maths	4
Physique chimie	4
<b>Total coef matières scientifiques</b>	<b>8</b>
<i>Enseignement technologique en LV1 (seuls comptent les points &gt;10)</i>	2
Enseignements technologiques transversaux	8
Projet en enseignement spécifique à la spécialité au choix (a)	12
<b>Total coef matières technologiques</b>	<i>22 ou</i> <b>20</b>
<b>* épreuves anticipées en 1<sup>ère</sup></b>	

(a) il s'agit d'un projet préparé et présenté en groupe : oral coef 6 + écrit coef 6

**BACCALAUREATS STL**  
**(sciences et technologies de laboratoire)**  
(Gennevilliers –Suresne)

2 options possibles : biotechnologies, sciences physiques et chimiques en laboratoire

Après le bac : BTS, Universités (L1), Ecoles de chimie, biologie, prépa agro,  
C'est un bac scientifique.

Débouchés dans l'agro alimentaire, les laboratoires...

<b>Matière</b>	<b>Coefficient au bac</b>
Français (écrit : 2 + oral : 2) *	4
Histoire géo *	2
Philosophie	2
LV1	2
<i>LV2 (facultative)</i>	2
EPS	2
<b>Total coef matières non scientifiques ou non technologiques</b>	<b>14 ou 12</b>
Maths	4
Physique chimie	4
<b>Total coef matières scientifiques</b>	<b>8</b>
<i>Enseignement technologique en LV1 (seuls comptent les points &gt;10)</i>	2
Chimie biochimie sciences du vivant + biotechnologie Ou sciences physiques et chimiques en laboratoire	8
Evaluation des compétences expérimentales	6
Projet en enseignement spécifique à la spécialité au choix (a)	6
<b>Total coef matières technologiques</b>	<b>22 ou 20</b>
<b>* épreuves anticipées en 1<sup>ère</sup></b>	

(a) évaluation en cours d'année de la conduite du projet et présentation du projet

**BACCALAUREATS ST2S :**  
**(sciences et technologies de la santé et du social)**

(Clichy, Colombes, Boulogne, Nanterre)

Capacités rédactionnelles requises. C'est un bac orienté vers les sciences humaines.  
Après le bac : BTS, DUT, Universités (L1), écoles paramédicales, école d'infirmiers, concours d'assistante sociale...

<b>Matière</b>	<b>Coefficient au bac</b>
Français (écrit : 2 + oral : 2) *	4
Histoire géo *	2
Philosophie	2
LV1	2
LV2	2
EPS	2
<b>Total coef matières non scientifiques ou non technologiques</b>	<b>14</b>
Maths	3
Physique chimie	3
<b>Total coef matières scientifiques</b>	<b>6</b>
<i>Activité interdisciplinaire (seuls comptent les points &gt;10)*</i>	2
Biologie et physiopathologie humaine	7
Sciences et techniques sanitaires et sociales	7
Projet technologique (a)	7
<b>Total coef matières technologiques</b>	<i>23 ou</i> <b>21</b>
<b>* épreuves anticipées en 1<sup>ère</sup></b>	

(a) évaluation en cours d'année (coef 4) et présentation du projet (coef 3)



**BACCALAUREATS STMG**  
**(Sciences et techniques du management et de la gestion)**

(Paul Lapie mais aussi Bois Colombes, Levallois, Suresne, Nanterre...)

Il faut être ouvert sur le monde économique et les médias, sur l'entreprise. Il faut des qualités rédactionnelles, le but étant de préparer à des études supérieures. Les capacités d'analyse sont développées au cours des études.

Une seule première mais 4 options en terminale :

- gestion et finance,
- Système d'information de gestion (à Lapie),
- Ressources humaines et communication,
- Marketing (à Lapie).

Matière	Coefficient au bac
Français (écrit : 2 + oral : 2) *	4
Histoire géo	2
Philosophie	2
LV1	3
LV2	2
EPS	2
<b>Total coef matières non scientifiques ou non technologiques</b>	<b>15</b>
Maths	3
Physique chimie	3
<b>Total coef matières scientifiques</b>	<b>6</b>
<i>Etude de gestion (seuls comptent les points &gt;10)*</i>	2
Economie et droit	5
Management des organisations	5
Epreuve de spécialité (cf les 4 options) (a)	12
<b>Total coef matières technologiques</b>	<i>24 ou</i> <b>22</b>
<b>* épreuves anticipées en 1<sup>ère</sup></b>	

(a) évaluation en cours d'année (coef 6) et épreuve écrite (coef 6)

NB : toutes les options facultatives sont possibles sauf langues anciennes (cf infra § sur les options facultatives)

Après le BAC : BTS, IUT, Universités (L1), prépa éco (en vue de l'entrée dans les écoles supérieures de commerce)

## BACCALAUREATS ES (Economie et social)

C'est un bac dont les coefficients sont équilibrés.

Il faut des qualités d'analyse et rédactionnelles, être ouvert sur le monde et l'actualité. Les élèves apprennent à construire un raisonnement logique et à avoir une analyse critique.

Attention à ne pas négliger les maths car les filières économiques en études supérieures comportent des maths ou font appel aux maths.

Après le Bac : Universités (L1), prépa éco (en vue de l'entrée dans les écoles supérieures de commerce)...

Matière	Coefficient au bac
Français (oral 2 + écrit 2) *	4
Histoire géo	3
Philosophie	4
LV1	3
LV2	2
EPS	2
<b>Total coef matières non scientifiques</b>	<b>18</b>
<i>TPE (travaux personnels encadrés) (point &gt;10)*</i>	2
Sciences économiques et sociales (a)	9 ou 7
Option : économie approfondie (a)	2
<b>Total matières spécifiques</b>	<i>9 ou 7</i>
Maths (a)	7 ou 5
Sciences*	6
<b>Total coef matières scientifiques</b>	<i>13 ou 11</i>
<b>* épreuves anticipées en 1<sup>ère</sup></b>	

(a) matières en option obligatoire coef 2 au choix : maths, sciences économiques et sociales ou économie approfondie

## BACCALAUREATS L (Littéraire)

L'option L ne doit pas être un choix par défaut. Compte tenu des coefficients au bac, il faut un goût certain et une capacité pour les matières littéraires.

Au lycée Lapie, la filière L offre deux options possibles : **histoire des arts ou arts plastiques**.

L'histoire des arts est une option « théorique » culturelle alors que l'option arts plastiques consiste à pratiquer les arts.

En histoire de l'art les élèves font beaucoup de sorties culturelles. Cette discipline fait l'objet d'un enseignement en équipe de professeurs.

Pour aider les élèves, le lycée Lapie a intégré dès la classe de première L un cours de philosophie.

D'autres lycées proposent d'autres options « lourdes » (au bac les coefficients sont de 4 ou 6) : exemples d'options : droits et grands enjeux contemporains, cinéma et audiovisuel, musique, théâtre, danse ... (se renseigner par exemple sur le site de l'ONISEP).

Matière	Coefficient au bac
Français et littérature (oral 2 + écrit 3) *	5
Littérature	4
Histoire géo	4
Philosophie	7
LV1	4
LV2	4
Arts plastiques ou histoire de l'art (écrit coef :3 + oral : coef 3)	6
EPS	2
<i>TPE (travaux personnels encadrés) points &gt; 10</i>	2
<b>Total coef matières non scientifiques</b>	<b>38 ou 36</b>
Sciences *	2
<b>* épreuves anticipées en 1<sup>ère</sup></b>	

Après le Bac L : Universités (L1), prépa littéraires (khâgne, hypokhâgne), écoles normales supérieures, école des chartes, écoles de journalisme, tourisme, communication, droit, sciences sociales et humaines...

## BACCALAUREATS S (scientifique)

Rappel : au vu des coefficients il faut un intérêt réel et les capacités correspondantes pour les matières scientifiques (maths, physique, chimie, SVT)

Au dire des professeurs de mathématiques, il y a une grande différence de niveau en maths entre la seconde et la première.

L'écart se creuse encore entre la première S et la terminale S.

C'est pourquoi il a été décidé que les conseils de classe ne donneront leur accord sur un passage en 1<sup>ère</sup> S que dans la mesure où l'élève a au moins 12/20 de moyenne en maths, physique chimie, SVT. Sinon les élèves rencontrent trop de difficultés pour suivre en première et plus encore en terminale.

NB : le lycée Léonard de Vinci à Levallois propose l'option Sciences de l'ingénieur (SI) (*ancien bac E*). Les places sont limitées. Le coefficient de SI au bac est 6 et remplace la SVT.

En S les élèves doivent choisir une option obligatoire (coef 2) maths ou physique chimie ou SVT (SI pour S option SI).

Matière	Coefficient au bac
Français (oral 2 + écrit 2) *	4
Histoire géo	3
Philosophie	3
LV1	3
LV2	2
EPS	2
<b>Total coef matières non scientifiques</b>	<b>17</b>
<i>TPE (travaux personnels encadrés)* points &gt;10</i>	2
Maths	7
Physique chimie	6
SVT	6
Enseignement de spécialité au choix (examen intégré à l'épreuve de la matière correspondante) - maths - physique chimie - SVT	2
<b>Total coef matières scientifiques</b>	<b>23 ou 21</b>
<b>* épreuves anticipées en 1<sup>ère</sup></b>	

## LES OPTIONS :

Il existe deux types d'options : les options obligatoires et les options facultatives :

**L'option obligatoire**, comme son nom l'indique est obligatoire, le choix porte uniquement sur la matière choisie.

Rappel :

- en ES : choix entre option maths, sciences économiques et sociales ou économie approfondie (coef 2)
- en S : choix entre option maths, physique chimie, SVT /SI, (coef 2)
- en STMG : choix entre option gestion et finance, ressources humaines et communication, système d'information de gestion (à Lapie), marketing (à Lapie) (coef 12)
- en L : choix entre histoire des arts et arts plastiques (coef 6).

Il a été évoqué la possibilité de mettre en place une **option maths en L** (coef 4), en lieu et place de l'option histoire des arts ou arts plastiques. Une demie classe de S et une demie classe de L ayant choisi l'option maths seraient associées.

De même une option « lourde » latin ou grec, pourrait être créée à condition qu'il y ait suffisamment de demandes.

Il faut souligner que la mise en place d'options de ce type oblige à des acrobaties d'emploi du temps et mobilise des heures d'enseignement. Il faut donc que la demande soit significative pour justifier sa mise en œuvre dans un contexte où on constate une baisse constante de la dotation horaire globale accordée aux établissements.

NB : La difficulté est la même pour les options facultatives.

### **L'option facultative :**

C'est un choix qui se fait pour le bac mais qui s'anticipe. Deux options facultatives maximum peuvent être choisies.

Seuls les points supérieurs à 10/20 sont retenus. Pour la première ou seule épreuve facultative choisie les points sont affectés d'un coef 2 (3 s'il s'agit du latin ou grec).

Au Lycée Lapie les élèves peuvent choisir un enseignement de latin ou grec.

Est envisageable, si la demande est suffisante, la création d'une option facultative histoire des arts (pour les autres filières que L).

Par ailleurs, pour les options dont l'enseignement n'est pas assuré par le lycée, il reste toujours la possibilité de suivre les cours du CNED.

Pour l'option musique, jusqu'à présent, le conservatoire municipal de musique de Courbevoie a organisé des cours théoriques mais en dehors du champ de l'éducation nationale. L'épreuve est théorique et pratique.

D'autres options existent telles que danse, théâtre, etc...

**CONSEILS AUX PARENTS** : Si les parents souhaitent formuler une demande d'option qui ne figure a priori pas dans les options proposées par le Lycée Lapie la meilleure solution est de le préciser dans la fiche navette sur l'orientation qui circule entre les parents et le conseil de classe et d'indiquer éventuellement un choix subsidiaire dans le cas où l'option ne serait finalement pas mise en place.

***En conclusion : vous pouvez consulter les sites de l'Onisep, Eduscol, l'étudiant, et de nombreux autres sites spécialisés...mais n'oubliez pas de tenir compte de l'avis de votre enfant et de ses capacités réelles dans les choix que vous ferez ensemble et qui engagent son avenir.***

---

**Contacts PEEP lycée Paul Lapie :**

***Pour toute information complémentaire, n'hésitez-pas à nous contacter aux adresses suivantes :***

*Véronique Martinez : veronique.martinez12@sfr.fr*

*Valérie Cardin : famillecardin@free.fr*

---